

DTT 36 2019.BVE.11056

Propositions d'amendement

Version 1

Le 07.08.2020 / BÜN

Bienne, rue d'Aarberg 46 (Switzerland Innovation Park), location pour la Haute école spécialisée bernoise (BFH). Crédits d'engagement pour des dépenses périodiques

Auteur-e-s	Proposition	+ ++	- --
CIAT (Marti, UDC)	Approbation aux conditions suivantes : 1. Le Conseil-exécutif examine l'opportunité d'intégrer le centre de formation continue des disciplines techniques au campus Biel/Bienne dans le cadre de l'actuelle refonte du projet et informera le Grand Conseil des résultats de l'examen de cette question d'ici la fin du premier semestre 2021. 2. L'autorisation des dépenses périodiques (frais de location) en faveur du centre de formation continue est limitée au 30 juin 2029 (dernier délai de résiliation). 3. Il convient de réduire de CHF 53 000 le crédit annuel de CHF 583 000 à accorder pour le paiement du loyer et des charges en vue de l'installation du centre de formation continue de la HESB au SIPBB. Le crédit d'engagement pour les dépenses périodiques de location du centre de formation continue s'élève dorénavant à CHF 530 000. 4. Une dépense unique de CHF1 181 000 doit être autorisée pour financer la compensation due en cas de sortie anticipée. 5. L'autorisation de dépenses en vue du financement des frais de location nécessaires à la filière de bachelor en informatique est limitée à cinq ans, jusqu'au 20 juin 2027, afin de tenir compte du retard de l'ouverture du campus Biel/Bienne.	+ +	